



## assistante maternelle et documents fin de contrat

Par noudam, le 12/01/2020 à 22:22

Bonjour,

je suis assistante maternelle, j'ai décidé de rompre mon contrat durant la période d'essai, à partir de ce moment la mon employeur a tenu des propos mensongers à mon encontre, si je vous écris aujourd'hui c'est parce que mon employeur m'a demandé de venir récupérer les documents de fin de contrat et mon chèque à son domicile, mais comme je suis assistante maternelle mon lieu de travail est mon domicile mais elle exige que j'aille les récupérer chez elle et qu'elle ne soit pas à ma disposition pour les envoyer. Elle souhaite ne pas me recommander auprès des autres parents. Ma question est de savoir si dans mon cas les documents sont récupérables et est-ce que je dois me rendre à son domicile? si c'est le cas ai-je le droit de mandater une personne pour les récupérer et à t-elle le droit de refuser cette personne ? merci pour vos réponses.